

# La pétanque et la fête

## Ancrage et diffusion d'un jeu emblématique de l'identité provençale

Valérie Feschet

UMR IDEMEC, Aix-Marseille Université - CNRS

### Le silence de la *Statistique*

Les jeux de boules semblent être aujourd'hui de toutes les fêtes en Provence au point d'en être devenus l'élément constitutif. La multiplication des clubs, des tournois régionaux et internationaux, des concours villageois à l'occasion des fêtes votives ou des commémorations fut telle lors de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle que je pensais trouver dans la *Statistique* de Villeneuve et dans les lettres des maires publiées par les archives départementales quelques informations à ce propos. Pourtant, les jeux de boules ne figurent pas, ou très peu, dans la *Statistique* : une seule mention à propos d'une variante nommée *Lou Butabant* (le but-en-avant), jeu prisé mais également très différent de la pétanque, qui consiste à lancer des boules en buis alourdies avec du plomb le plus loin possible pour parcourir de grandes distances :

Des boules en buis de la même grosseur et rendues pesantes avec du plomb coulé dans des cavités pratiquées à cet effet sont distribuées à tous ceux qui veulent concourir. On les rassemble sur la grande route et on en fixe le terme de la carrière à une assez grande distance, par exemple à 1 km au moins. On choisit ordinairement la partie de la route qui est sinueuse. Chacun pousse sa boule le plus loin possible (avec un maillet ou à la main), et dans les jets suivants chacun part du point où sa boule est restée, en commençant toujours par celui qui est le plus en arrière. Celui qui arrive en moins de coup remporte le prix. Le jeu s'appelle *lou Butabant* (but-en-avant). On joue aussi à la roulette et au mail<sup>1</sup>.

Le « but-en-avant », attesté dès le xviii<sup>e</sup> siècle, était au xix<sup>e</sup> siècle un jeu de « boulerie » des plus communs. La portion de voirie utilisée était généralement d'un kilomètre, mais certains défis ont entraîné les joueurs sur des distances beaucoup plus grandes. En 1772, un Aixois gagna un pari de 50 écus d'or pour avoir fait entrer sa boule dans Marseille, à partir d'Aix, en moins de 500 coups<sup>2</sup>. Le côté spectaculaire de ce jeu a sans doute attiré l'attention du

1 Comte [Christophe] de Villeneuve[-Bargemont], *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, Impr. d'Antoine Ricard, 4 vol., 1812-1819, t. III, 1826, p. 240-241.

2 Henk et Anne-Marie Reesink, *Jeux de boules. 3 000 ans d'histoire et histoires*, La paix, Lerné I et L., 2004, p. 111.

préfet car il y existait déjà des variantes plus proches des parties de boules que l'on connaît aujourd'hui qui n'ont pas été mentionnées, le jeu dit *souto cambo* (sous la jambe), la *rouleto* (roulette), *lou le dre* (le but droit)<sup>3</sup>.

Dans les lettres adressées par les maires au préfet, les mentions sont si rares que l'on peut aisément les citer. À Lamanon, « on danse rarement dans le Carnaval. Quelques fois, dans les derniers jours, on y voit quelques parties de boules » (5 février 1825)<sup>4</sup>. À Cassis, on apprend à propos du roumevage de Saint-Barthélemy (le dimanche après le 24 août) : « C'est la dernière fête de l'année et la plus suivie par les voisins après celle de Saint-Pierre. On y exécute des exercices publics tels que course et saut d'homme, course de chevaux, jeu de boules et danses » (4 mars 1825)<sup>5</sup>. À la Ciotat, où fut pourtant organisé le premier concours de pétanque en 1910 et où se disputaient déjà depuis longtemps, comme ailleurs en Provence, des parties de longues provençales, pas une seule allusion aux jeux de boules malgré une lettre très détaillée sur les fêtes et les divertissements.

Comment expliquer le silence de la *Statistique* ? Plusieurs faisceaux d'explication permettent de mieux comprendre cette omission. Tout d'abord, comme le signale Laurent Sébastien Fournier, dans la nomenclature proposée par Villeneuve « les jeux et divertissements publics » sont rattachés au chapitre des « fêtes particulières et locales », et plus particulièrement à la classe des « trains et roumavage » (fête patronale comportant une procession et accompagnée de certains jeux, notamment des courses et des cavalcades)<sup>6</sup>. En outre, certaines pratiques ont été survalorisées par rapport à d'autres. « Parmi les jeux les plus représentés par la *Statistique*, la *targo* (les joutes) et la *bigue* (jeux d'équilibre sur un mât recouvert de graisse sur lequel il faut marcher pour atteindre la récompense) occupent les premières places. Les courses viennent ensuite, puis le combat de taureau, la lutte et le saut. Des paragraphes plus courts sont consacrés au lancer de la barre et du disque, aux jeux de boules, de ballon et de paume, à la cible et au palet, au mât de cocagne, aux jeux de carte et au jeu du coq »<sup>7</sup>. La notion de « divertissement » a vraisemblablement été entendue par les maires et par les rédacteurs de la *Statistique* comme étant associée exclusivement aux fêtes périodiques qu'ils devaient décrire. Les jeux du quotidien se déployant dans l'espace urbain ordinaire, au cœur même de la cité, n'ont pas été retenus pour décrire les particularités des fêtes patronales.

3 H. et A.-M. Reesink, *Jeux de boules*, op. cit., p. 112. On jouait également au jeu du mail qui consistait à taper des boules avec un maillet.

4 François Gasnault, Pierre Gombert, Félix Laffé, Jacqueline Ursch dir., *Récits de fête en Provence, Le préfet statisticien et les maires ethnographes*, Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Milan, Silvana Editoriale, 2010, p. 231.

5 F. Gasnault, P. Gombert, F. Laffé, J. Ursch dir., *Récits de fête en Provence*, op. cit., p. 153.

6 Laurent-Sébastien Fournier, « Courir, sauter, lutter. Jeux et réjouissances profanes des fêtes provençales (1820-1825) », dans F. Gasnault, P. Gombert, F. Laffé, J. Ursch dir., *Récits de fête en Provence*, op. cit., p. 53-65.

7 *Ibidem*.

## Les jeux de boules dans le département des Bouches-du-Rhône

### Une pratique populaire très répandue, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les jeux de boules étaient déjà très populaires en Provence, comme dans d'autres régions de France et d'Europe (en Italie, au Portugal, dans les Flandres, en Angleterre) où de multiples variantes se développent de façon concomitante. Un *ex-voto* datant du 12 août 1781 exposé dans la chapelle de Saint-Jean-de-Garguier à Gèmenos à la limite de la commune d'Aubagne décrit un accident qui eut lieu à l'occasion d'une partie de boules. Dans une chronique intitulée « Promenade à la carte », le journaliste Jean Boissieu le décrit ainsi <sup>8</sup> :

Le 12 août 1781 était-il un dimanche ? Je n'ai pas vérifié. C'était sans doute un jour férié, car ce jour-là, cinq hommes et une jeune femme jouaient aux boules devant la Chapelle de Saint-Jean-de-Garguier. Charmante, cette jeune femme, le visage rond encadré par la *couqueto* (...) Ses partenaires vêtues de sombre, un peu endimanchés, doivent être des artisans aisés, peut-être de ces patrons pêcheurs de Marseille ou de ces maîtres calfats qui composaient pour l'essentiel la confrérie de Saint-Jean. Un seul tranche sur le lot, avec sa perruque et son habit à revers... (...) Quoi qu'il en soit, la partie de boules a vite mal tourné. On s'est disputé, le ton a monté jusqu'en ce qu'on en vienne aux mains. Quelqu'un a lancé une des sphères de bois à la tête de l'un des partenaires, dont le chapeau est tombé, ensanglanté, sur le chemin. Le blessé s'effondre, la jeune femme le prend sur ses genoux. Les gendarmes, qui n'étaient pas loin, arrivent. Ils sont cinq qui séparent les adversaires. Le gentilhomme, tout lecteur qu'il soit probablement de Jean-Jacques et de Voltaire, se jette à genoux pour remercier le ciel... sans doute de ce que la blessure de son partenaire ne soit point mortelle ?

177

Un autre témoignage mentionné dans le même rapport dactylographié atteste, dix-huit ans plus tard, de l'engouement pour les jeux de boules dans la ville de La Ciotat qui est obligée de prendre des mesures pour protéger les citoyens<sup>9</sup> :

Arrêté municipal du 22 Pluviôse An 7 de la République française (10 février 1799) : L'Administration municipale informée que différentes personnes se permettent de jouer aux boules dans les lieux publics et de passage, et qu'une citoyenne a été frappée hier d'un coup de boule devant sa porte sur la Tasse, défend à toutes personnes de jouer aux boules sur les lieux de passage sous peine de 12 francs d'amende.

Un arrêté datant du 4 Frimaire An 12 (26 novembre 1803) conservé aux archives municipales de La Ciotat confirme de nouveau la popularité du jeu :

Publication de la Mairie. Pour la conservation des travaux commencés pour le canal il est défendu 1°/ à tous bergers d'aller faire paître leurs troupeaux dans le terrain qui est compris entre la porte dite du fainéant et la propriété appartenant au citoyen Reynaud. 2°/ A tous citoyens de jouer aux boules dans le même

<sup>8</sup> L'œuvre est reproduite dans *Ex-voto du terroir marseillais*, catalogue de l'exposition des Arch. com. de Marseille, octobre 1978-janvier 1979, p. 128, n° 48. J. Boissieu, extrait journalistique mentionné dans un mémoire anonyme : *La Ciotat. Berceau de la Pétanque*, rapport dactylographié, Arch. com. de La Ciotat. La date et le nom du quotidien cité ne sont pas mentionnés.

<sup>9</sup> *Ibidem*.

espace terrien susmentionné, sous peine d'une amende d'un franc pour chaque joueur de boule ; et de trois francs pour chaque berger contrevenants, laquelle dite amende de trois francs sera supportée par les propriétaires des troupeaux en cas d'insolvabilité de la part du berger (...).

Ce goût pour les jeux de boules est confirmé par Aubin-Louis Millin qui notait également au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans son récit de voyage dans le Midi de la France que « jouer à la boule » est « l'exercice chéri de tous les habitants du Midi »<sup>10</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les cercles et les chambrettes qui sont la clef de voûte de la sociabilité méridionale de cette époque vont donner un cadre plus structuré à la pratique du jeu. En 1828, par exemple, des membres de la bourgeoisie marseillaise créent le « Cercle des Boulomanes », toujours en activité aujourd'hui, qui va donner pour la première fois au jeu de boules un espace qui lui est réservé et dédié. Les membres contribuèrent à l'achat d'un terrain et à la construction d'une bâtisse et purent ainsi se retrouver régulièrement et confortablement pour s'adonner à leur jeu favori comme en témoigne un poème datant de 1972, écrit par Raymond Dumas, futur inspecteur de l'Académie de Paris : « Nalin va commencer : d'une main souple et sûre/Il fait rouler la boule. Aussitôt un murmure/Accueille, approbateur, ce superbe début... »<sup>11</sup>. Les travaux de Maurice Agulhon<sup>12</sup>, de Lucienne Roubin<sup>13</sup> et de Pierre Chabert<sup>14</sup> rappellent que les jeux (cartes, dominos, boules) étaient très importants dans ces associations extrêmement répandues. À la belle saison, les parties de boules entre sociétaires pouvaient être quotidiennes et les concours du dimanche étaient largement ouverts. Avec le XX<sup>e</sup> siècle et la « désactivation »<sup>15</sup> de nombreux établissements, ce sont bien souvent les sociétés de boules qui entretiennent « l'esprit du cercle ». Progressivement, ce sont les associations sportives qui prendront le relai<sup>16</sup>.

Malgré la multiplication de ces structures associatives, tous les joueurs de boules n'avaient pas la possibilité de se retrouver sur des terrains spécialement aménagés. Les nombreuses plaintes formulées contre les joueurs

- 
- 10 Aubin-Louis Millin, *Voyages dans les départements du Midi de la France*, Paris, Imprimerie Impériale, t. II, 1807. Cité par Jean-Louis Tornatore, « Note sur la dramaturgie du jeu de boules. À Marseille, en Provence, et peut-être ailleurs... », *Ethnologie française*, XXIII, 1993/4, p. 623.
  - 11 Régis Bertrand et Lucien Tirone, *Le guide de Marseille*, Besançon, La Manufacture, 1991, p. 139 procure une citation plus longue. Texte complet dans [Justin Cauvière]. *Bouliana, jeux de boules, cercle des boulomanes*, Marseille, Impr. marseillaise, 1884, p. 99.
  - 12 Maurice Agulhon, *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Société des Études Robespierriennes, 1970.
  - 13 Lucienne A. Roubin, *Chambrettes des Provençaux. Une maison des hommes en Méditerranée septentrionale*, Paris, Plon, 1970, p. 130.
  - 14 Pierre Chabert, *Les cercles. Une sociabilité en Provence*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 41-42.
  - 15 Selon l'expression de Pierre Chabert qui signifie que les cercles ont perdu leur fonction originelle, politique et sociale. P. Chabert, *Les cercles*, op. cit., p. 41.
  - 16 Jean-Claude Gauguin, *Jeux, Gymnastique et sports dans le var (1860-1940)*, L'Harmattan, Espace et temps du sport, 2000, p. 21-22 et p. 367.

et les multiples interdictions<sup>17</sup> énoncées par les municipalités et l'état au cours du XIX<sup>e</sup> siècle constitue un autre indice du développement du jeu provençal. Devant gérer les frictions dues aux partages de l'espace publique ainsi que la sécurité des citoyens, les maires n'hésitent pas à prendre des dispositions. Les statuts de Camaret qui datent de 1782 précisent par exemple que « personne ne pourra jouer aux boules dans le dit lieu et ses faubourgs, ni même à la campagne, à moins de 300 pas de distances, pendant les offices divins, à peine de 3 louis d'amende »<sup>18</sup>.

À Marseille, les réclamations sont également très explicites quant à la popularité des jeux de boules qui se pratiquaient de façon intensive dans l'espace urbain entraînant des frictions avec les riverains. Une lettre collective adressée au maire le 16 juin 1821 est particulièrement explicite :

Les soussignés propriétaires rue des Lys et traverse du Chapitre ont l'honneur de vous exposer que les rues sont tous les jours obstruées par le nombre immense des joueurs de boules qui compromettent l'existence des locataires et des paysans. Déjà plusieurs fois il est arrivé que des boules ferrées ont été jetées dans nos professions et ont failli blesser les personnes qui étaient occupées à leurs travaux. Les locataires se prévalent de ces circonstances-là au désavantage du loyer. Les paysans sont exposés à se voir casser les jambes. Ajouté à tous ces graves inconvénients, Monsieur le Maire, le préjudice considérable que ces boules ferrées portent aux murs de clôture qu'il faudrait crépir tous les six mois<sup>19</sup>.

Les plaintes pour dégradation sont abondantes. En 1826, Monsieur Niolan écrit :

J'eus l'honneur de porter une plainte à Monsieur le commissaire de l'arrondissement du Lycée, le 4 courant, pour garantir mon existence et celle de ma famille, et pour me plaindre pour violation de propriété. Pendant que je suis dans mon jardin, on me jette des boules. J'en ai même ramassé trois, dont deux ferrées, ainsi que deux but. J'ai remis le tout au commissaire de police. On m'a jeté des pierres et des bouteilles cassées. Les auteurs de ces griefs ne s'en tiennent pas là. Ils ont même escaladé la muraille et ont descendu dans une maison que je construis. Ma plainte est restée sans effet car le 23 courant, à 5 heures du soir, ces mêmes personnes descendirent encore dans ma propriété. Je les aperçus, je me mis à crier, et ils partirent. Je présume qu'ils me surveillent car étant sorti une heure après, ils vinrent, escaladèrent et descendirent dans ma propriété. Je vis mes échelles posées qui avaient servi au départ. Voilà, Monsieur le Marquis, l'état des choses. Et il est douloureux pour un homme paisible que sa propriété soit violée, qu'il soit exposé à être victime de la malveillance et qu'il reçoive peut-être la mort<sup>20</sup>.

17 En 1870, lors de la guerre entre la France et l'Allemagne, le préfet Esquiros fit publier une affiche qui fut adressée à toutes les communes : « J'autorise les maires à déclarer mauvais citoyens tous ceux qui, à l'heure des exercices militaires, se livreraient à des jeux (...). Trêve aux amusements et aux exercices d'adresse, quand la France est sous les armes. Laissons dormir les boules quand les boulets déchirent le sol sacré de la patrie », H. et A.-M. Reesink, *Jeux de boules...*, *op.cit.*, p. 32.

18 Christian Bromberger, « Ethnographie », dans Régis Bertrand, Christian Bromberger, Jean-Paul Ferrier *et al.*, *Provence*, Christine Bonneton Éditeur, 1989, p. 245-247.

19 Arch. com. de Marseille. REF

20 *Idem.*

Les lamentations exprimées dans les courriers renseignent également sur l'effervescence des parties de boules qui ne s'accordaient pas toujours avec la morale et la bienséance. Les disputes entre joueurs, mais aussi les taquineries et les provocations, entraînaient des échanges verbaux qui indisposaient ceux qui en étaient les témoins. Le Supérieur du Petit Séminaire de Marseille écrit au maire, en 1827 : « C'est une demande indispensable que j'ai l'honneur de vous faire, et dont le silence ne sera pas le seul résultat que nous attendons. La présence des joueurs, et les propos qu'ils se permettent quelquefois, pourraient porter un préjudice irréparable aux mœurs de nos jeunes élèves »<sup>21</sup>.

### Le symbole d'un art de vivre au xx<sup>e</sup> siècle

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, les parties de boules marquent de leur empreinte l'identité locale. Le jeu est si populaire que de grandes compétitions vont être patronnées et dotées par la presse. Le concours du *Petit Provençal*, qui existe à partir de 1908, est un événement très attendu. La finale a lieu aux arènes de Marseille (aujourd'hui détruites) et rassemble des milliers de spectateurs. Les parties de boules émaillent véritablement le style régional et attirent l'attention des peintres, des photographes, des écrivains et des cinéastes. Marcel Pagnol immortalise en 1931 une des scènes les plus importantes du patrimoine identitaire marseillais dans *Fanny*<sup>22</sup>. Charles Camoin peint en 1939 « La Place des Lices » de Saint Tropez dans laquelle sont représentés, au premier plan, des joueurs de boules à l'ombre des platanes devant le Café des Arts qui termine la perspective du tableau. Les photographes (qui vendent leurs clichés comme cartes postales) se délectent de la posture des joueurs, infiniment concentrés, cigarette à la bouche, cherchant le chemin par où lancer leurs boules.

Autre indication, s'il en fallait encore une, de l'importance des jeux de boules en Provence au début du xx<sup>e</sup> siècle, la présence de boules cloutées dans les vitrines du pavillon français de l'exposition universelle de New York de 1939 ! En effet, en 1938, le Musée des Arts et des Traditions Populaires de Paris envisage de fonder un petit « musée de terroir paysan » à Barbentane en Provence, dans les Bouches du Rhône, afin d'organiser une collecte d'objet pour le pavillon français de l'exposition universelle de New York prévue l'année suivante<sup>23</sup>. Les archives signalent l'enthousiasme des érudits locaux et de la population citant les boulistes, parmi les donateurs, aux côtés du club taurin, de la confrérie de Saint-Jean et des farandoleurs. Le projet envisagé par Georges-Henri Rivière prévoyait des vitrines représentant l'ancien Barbentane (outils de carriers et de tailleur de pierre, objets relatifs au blé, à la vigne et à la garance) et d'autres vitrines axées sur le monde moderne (culture

21 *Idem.*

22 Pièce de théâtre jouée pour la première fois en 1931 à Paris, puis mise en image par Marc Allégret en 1932. La scène montre des joueurs en train de faire une partie de *longue* sur les rails du tramway du Redon de la ligne 24.

23 Laurent-Sébastien Fournier, « Construire le monde de demain : l'ethnographie provençale à l'exposition universelle de New York », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1-4, 2005, 177-190.

et économie maraîchères, folklore contemporain)<sup>24</sup>. C'est ainsi que des jeux de boules de divers types ont été prêtés par la société bouliste et seront exposés aux côtés des bannières des farandoleurs et d'un trident de gardian<sup>25</sup>. Il ne s'agissait en aucun cas de railler ou de caricaturer cette région en exposant des jeux de boules mais au contraire d'exposer tout le sérieux de cette région associant à une économie dynamique un art de vivre donnant une large place à la fête et aux distractions populaires<sup>26</sup>.

## L'apparition des concours de boules dans les fêtes patronales

### L'absence des jeux de boules lors des fêtes votives de La Ciotat en 1821

Les fêtes patronales de La Ciotat où les jeux de boules sont attestés dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle fournissent un matériel historique qui permet de saisir les mutations qui se sont opérées entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle dans les représentations du jeu. Le programme de la fête patronale de La Ciotat célébrée les 15,16 et 17 août 1821 annonce les festivités suivantes :

Fête patronale de la ville de La Ciotat le 15 août prochain. Le public est averti que cette Fête sera célébrée avec plus de solennité et d'appareil qu'à l'ordinaire. Rien de ce qui pourra la rendre brillante et agréable ne sera négligé. Il y aura Bal pendant trois jours consécutifs et la Foire d'usage. Elle réunira aussi divers autres Amusements, tel que la Course des Hommes, les Trois Sauts, la cible, la Nage, le Course aux Bateaux, la bigue, la joute et autres jeux qui auront lieu successivement pendant trois jours de fête. On n'oubliera rien pour faire régner partout l'ordre et la décence et les Étrangers ainsi que les marchands trouveront bon accueil, Sûreté et Protection. Le maire : Guerin.<sup>27</sup>

181

Cette fête patronale qui dure trois jours est en fait une double fête, la fête patronale de l'Assomption, célébrée le 15 août qui précède d'un jour seulement celle de Saint-Roch, le patron des pestiférés, célébrée le 16 août. Les boules ne sont pas mentionnées dans le programme municipal ni dans la lettre adressée au préfet<sup>28</sup>. Le programme des festivités a été relativement stable tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls « les trois sauts »<sup>29</sup> ont disparu alors que des concours de boules sont apparus rapidement<sup>30</sup>. L'association « fête patronale/boules » n'est pas automatique au XIX<sup>e</sup> siècle, même si les jeux de boules figuraient déjà

24 Le projet n'a pas pu être réalisé tel quel en raison de l'incendie du bateau qui devait transporter les collections et qui détruisit une partie de la cargaison, L.-S. Fournier, « Construire le monde de demain... », *op. cit.*, p. 183-185.

25 L.-S. Fournier, « Construire le monde de demain... », *op. cit.*, p. 186.

26 L.-S. Fournier, « Construire le monde de demain... », *op. cit.*, p. 183.

27 Arch. com. de La Ciotat, série DH-31-1 qui regroupe les études historiques et le sport.

28 F. Gasnault, P. Gombert, F. Laffé, J. Ursch dir., *Récits de fête en Provence...*, *op.cit.* p. 171.

29 Louis Minetti dir., *La Ciotat. Autrefois et Naguère*, 1979, p. 217.

30 Y aurait-il un rapport avec le jeu provençal qui impose aux joueurs d'effectuer trois pas, ou plutôt trois sauts, à vive allure, lorsqu'ils veulent tirer une boule ? Dans le cadre des sauts, les compétiteurs partent tout d'abord « pieds fixes » derrière une ligne dessinée au sol. Ils effectuent trois bonds successifs et retombent sur leurs deux pieds. Lorsque tous les participants ont atteint leurs limites, une nouvelle série de sauts s'opère avec, cette fois, une

dans les programmes festifs de certaines communes voisines, et y côtoyaient le saut, comme à Cassis<sup>31</sup>.

### Les concours de boules au cœur des animations lors des fêtes votives de La Ciotat en 1958

133 ans plus tard, le paysage boulistique de La Ciotat est totalement différent. En 1958, les jeux de boules sont totalement intégrés aux réjouissances. La pétanque (une variante récente dont il sera question un peu plus loin)<sup>32</sup> est maintenant pratiquée de façon officielle bien qu'encore un peu en retrait par rapport à la longue. Non seulement les jeux de boules apparaissent officiellement dans le programme, mais ils passent même en tête de liste si l'on se réfère à leur fréquence quotidienne et à l'importance des primes. Il y a en tout 4 concours de boules (2 concours et 2 consolantes) dotés de 145 000 francs, 3 courses de bateaux pour 60 000 francs et une joute pour 100 000 francs. Le « Grand Concours de Longue » est doté exactement comme les « Joutes nautiques » (100 000 francs). Ces deux manifestations se déroulent le vendredi 15, le jour de l'Assomption, à 9 heures du matin pour l'une (la longue), à 16 heures pour l'autre, ce qui laisse supposer que les Ciotadins voulaient assister ou participer aux deux événements. Le classement des activités par fréquence fait également apparaître les concours de boules en première position (4), suivis des régates (3), des bals (3), des concerts (2), des courses aux canards (2). Les joutes nautiques, le concours de chant, la course de nage, la retraite au flambeau, l'élection de Miss la Ciotat, les démonstrations de gymnastique et le feu d'artifice n'ont eu lieu qu'une seule fois tout au long des réjouissances.



Fig. 1 : « Concours de boules des anciens ». Extrait du programme des fêtes votives de La Ciotat des 10,14,15,16,17 août 1958.

prise d'élan... Dans le cadre du jeu de boules, les joueurs doivent jeter leur boule lors du troisième saut. Ces exercices sont très proches techniquement.

- 31 En 1825, le maire de Cassis écrit à propos de la Saint-Barthélemy qui se célèbre le dimanche après le 24 août : « On y exécute des exercices publics tels que course et saut d'hommes, courses de chevaux, jeux de boules et danses ». F. Gasnault, P. Gombert, F. Laffé, J. Ursch dir., *Récits de fête en Provence...*, op. cit., p. 153.
- 32 Martine Pilate, *La véritable histoire de la Pétanque. La légende des frères Pitiot*, Édition Éphémère, 2005, p. 11-13.





Fig. 2 : « Grand concours de boules à la longue ».  
Extrait du programme des fêtes votives de La Ciotat des 10,14,15,16,17 août 1958.

Par rapport aux programmes du début du XIX<sup>e</sup> siècle, certaines activités ont persisté (bals, nage, courses de bateaux, joute). Par contre, on ne parle plus de foire mais de fête foraine. Le mât de cocagne a disparu. « La course des hommes », « les trois sauts », « la bigue » et « la cible », le « feu de joie » n'existent plus en tant que tel... Des nouveautés qui semblent être davantage des mutations apparaissent comme le tir aux pigeons, la course des canards (qui semble être de la même catégorie que la « bigue » puisqu'il s'agit de deux jeux loufoques qui mettent les hommes à l'eau dans le port et font rire les spectateurs), le feu d'artifice (un « feu de joie » modernisé). Dans le même ordre d'idée, il ne serait pas étonnant que les « boules à la longue » aient absorbé « les trois sauts ».

## L'invention de la pétanque

### Ped tanco, Pieds tanco, piedtanque, pieds-tanqués

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les concours de boules sont parfaitement intégrés aux programmes festifs des communautés provençales. Cette tendance va aller en s'accroissant. Les jeux de boules sont partout, dans les kermesses des écoles, dans les fêtes de quartier, lors des fêtes républicaines et des commémorations. Cela dit, si la pétanque est encore en arrière-plan par rapport à la longue en 1958, le cours des choses va s'inverser dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, le jeu provençal est fascinant mais très difficile. Il suffisait de peu de chose pour que les joueurs ne s'y retrouvent plus : problèmes d'articulations, rhumatismes, fatigue, chaleur excessive rendant tout effort épuisant. Les excès de boisson et les repas partagés rendaient également parfois les joueurs moins performants. Le témoignage de Monsieur Giacomoni décrivant, en 1900, une partie de pétanque à Bandol est tout à fait instructif sur la manière dont petit à petit, ici et là, le « petit jeu » prit la place du « grand » :

Michel de la Cadière, avec Aubry et Pinot (un grand champion) perdirent une première partie après quoi ils allèrent prendre un repas copieux. Il faisait chaud et les nombreux Pernod dont ils se rafraîchirent ne manquèrent pas de

produire un certain effet. À un moment donné, Pinot dit : « *Digo, Michèu, se jugavian sensà metre li pèd foro dou round ?* » (Dis-moi Michel, si on jouait sans mettre les pieds hors du rond ?)<sup>33</sup>.

En effet, la longue provençale nécessite une grande agilité et une bonne condition physique. Le « bouchon » (diminutif du provençal *bocho*, boule) doit se trouver entre 15 et 21 mètres. La pétanque se joue deux fois moins loin, entre 6 et 10 mètres. Le joueur de longue, pour « pointer », peut, s'il le souhaite, sortir du cercle en faisant un pas de côté. Il doit rester en équilibre sur son pied lorsqu'il lance sa boule. Pour « tirer », le joueur doit annoncer ses intentions et faire un triple saut avant de lancer la boule. Au début du siècle, de plus en plus de joueurs de boules protestèrent contre l'élitisme sportif de la longue provençale et décidèrent de rester *ped tanco* (ce qui signifie « pieds fixes » en provençal) d'où le nom de « pétanque ».

### L'institutionnalisation du « petit jeu »

Le premier concours officiel les *pieds-tanqués* (huit équipes de deux avec un premier prix de 10 francs) est organisé en 1910 à La Ciotat, par Ernest et Joseph Pitiot qui exploitent alors le boulo-drome de La Boule Étoilée qui se situe sur les hauteurs de la ville près d'une ancienne carrière. Certains boulistes avaient pris l'habitude de faire des parties les pieds joints pour jouer avec un de leurs amis qui ne pouvait plus participer aux parties de longue<sup>34</sup>. Une véritable légende est née attribuant dès lors à Jules le Noir, « l'invention » de la pétanque. Une plaque commémorative a été inaugurée le 6 février 1999 par Madame Rosy Sanna, maire de la Ciotat, vice-présidente du Conseil général des Bouches du Rhône : « Boulo-drome Jules le Noir, berceau de la pétanque, en hommage à Jules le Noir qui inventa sur ce terrain la pétanque en juin 1910 ». La première mention écrite, à la Ciotat, d'un concours à *pieds tanco* date de 1920 (année de la fondation du Cercle des Boulomanes Ciotadins). Le virage est pris :

Il est décidé que le jour de Noël, le concours aura lieu de 3 en 3, à jeu libre (à la longue provençale), à la grande mêlée, avec 100 francs de prix. Le 1<sup>er</sup> janvier 1921, le concours se jouera à *pieds tanco*, de 3 en 3, à la grande mêlée, avec 100 francs de prix .

Le concours est doté de la même somme d'argent que le concours de longue. Symboliquement, l'ancien jeu clôture l'année écoulée et la pétanque inaugure le nouvel an. Dans les années 1940, on ne lit plus concours à *pieds tanco* dans les registres de La Ciotat mais « concours à pétanque »<sup>35</sup>.

Malgré les résistances et les moqueries, Ernest Pitiot (alors directeur du Casino de Palavas-les-Flots) crée en 1945 la Fédération Régionale de Piedtanque du Languedoc-Roussillon (F.R.P.L.R.)<sup>36</sup>. Un peu plus tard, le 16 janvier 1945, dans le bar O'Central de Marseille, les présidents et les représentants de certains comités boulistes de Provence (Basses-Alpes,

33 H. et A.-M. Reesink, *Jeux de boules...*, *op.cit.*, p. 118.

34 Selon le témoignage écrit d'Ernest Pitiot déposé dans les archives de la FFPJP à Marseille.

35 Registre du Cercle des boulo-manes (Arch. com. de La Ciotat, DH-31).

36 M. Pilate, *La véritable histoire de la pétanque...*, *op.cit.*, p. 188.

Bouches-du-Rhône, Gard, Var et Vaucluse) fondent la Fédération Française Bouliste du Jeu Provençal et de la pétanque (FFBJPP). Six mois plus tard, le 31 juillet 1945, la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP) voit le jour. Les premiers championnats orchestrés par la Fédération ont lieu en 1946. À la fin du xx<sup>e</sup> siècle, la FFPJP comptait plus de 480 000 licenciés et était devenue la quatrième fédération sportive française (après le football, le tennis et le Rugby)<sup>37</sup>.

Au cours de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les concours à échelle locale sont encadrés par des sociétés de plus en plus nombreuses qui vont très vite faire en sorte que la pétanque apparaisse systématiquement dans les fêtes communales. Le jeu est plébiscité par des millions d'amateurs (homme, femme et enfant) non licenciés qui font de la pétanque leur activité de loisir préférée. Les exemples abondent dans tout le Midi de la France. Le programme des fêtes votives de la vallée de l'Oule en Drôme provençale par exemple, l'été 2010, annonce huit fêtes votives associées à un ou plusieurs concours de pétanque en l'espace de deux mois. La longue provençale n'apparaît plus dans la programmation. Le seul enjeu est dorénavant de savoir si les concours seront en doublette (ce qui était le cas dans les années 1950/1960) ou en triplète (la tendance contemporaine)<sup>38</sup>.

## La pétanque comme emblème des fêtes commémoratives de la Révolution française

### Un symbole républicain

À la fin du xx<sup>e</sup> siècle et au début du xxi<sup>e</sup>, la pétanque connaît une expansion considérable au niveau géographique comme dans ses usages sociaux. Le jeu s'est répandu sur tout le territoire national et dans de nombreux pays étrangers. La Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (FIPJP) créée en 1958 compte, fin 2009, 531 233 licenciés dans 88 pays. Phénomène étonnant, la pétanque est même devenue l'emblème de la fête nationale. Deux exemples parmi tant d'autres illustreront cet aspect : le concours des « citoyens » à Correns dans le Var et le *Bastille Day* de New York où la pétanque est devenue l'ossature principale de la commémoration de la Révolution française.

En 2009, la commémoration de la Révolution française a commencé, à Correns, comme un peu partout en France la veille du 14 juillet avec toute une série d'activités s'acheminant progressivement de la plantation de l'arbre de la liberté au feu d'artifice et au bal populaire. Le concours de boule est programmé le 14 juillet à 15 heures, en plein cœur de l'après-midi et clôture les festivités. Il est investi des valeurs révolutionnaires à savoir l'égalité entre les hommes et les femmes et la proximité du peuple et des élus. Certes, toutes les communes ne fêtent pas le 14 juillet avec autant de panache et de

<sup>37</sup> Jean-Michel Izoird, Gérard Pélisson-Lafay, *La pétanque. Une histoire, un sport, un loisir, une passion*, Edi Loire, 1996, p. 10-11.

<sup>38</sup> Christian Chale, *Le livre rouge de la pétanque*, autoédition, 2010, p. 159-172. L'auteur milite pour la réintroduction des doublettes et des tête-à-tête à six boules (formules de jeu plus dynamiques et spectaculaires selon lui) dans les concours de la fédération.

motivation mais un peu partout, en France comme à l'étranger, discours, feu d'artifice, repas républicain, bal populaire et concours de pétanque forment l'ossature des festivités commémoratives :

13 juillet / 9h : Plantation d'un Arbre de la Liberté et Chants Révolutionnaires. Inauguration du tableau des Maires de Correns depuis la Révolution. Apéritif offert par la Municipalité . 20h30 : Banquet Républicain sur la place (méchoui et ratatouille, salade de fruits (inscriptions obligatoires). Vente de la Cuvée Spéciale (221 bouteilles). 22h30 : Retraite aux flambeaux avec le groupe « Escapado » (de la Provence à l'Italie et jusqu'aux rivages celtiques, des musiciens qui font côtoyer galoubet, accordéon, cornemuse, vielle à roue, violons, guitares électriques, batterie dans une rythmique d'une vitalité contagieuse, une invitation à la danse). 23h30 : Feux d'artifice (la Mairie). Bal populaire avec le groupe « Escapado » et « DJ Big Buddha » maître incontesté des mélanges (asian-beat, boogaloo-house, raï robotik, kwaïto sud-africain, breakbeat balkanique, électro libanais...) / 14 juillet : 11h : Du Barquièu à Gibron : Circuit des fontaines et des Droits de l'Homme et du Citoyen . 12h : Ouverture des expositions au Fort Gibron. Archives de la période révolutionnaire à Correns. Hommage à Jean Joseph Siméon, né à Correns le 6 mai 1759, élu député du Var au corps législatif le 2 vendémiaire de l'an XIV de la République. 15h : Concours de boules mixte à la pétanque : 1 citoyen et 1 citoyenne / Challenge du Maire et de ses Adjoints .

### Le Bastille Day et la diffusion de la pétanque aux États-Unis

186

Les concours de pétanque organisés à l'occasion du *Bastille Day* dans la ville de New York attestent de l'ampleur du phénomène faisant de la pétanque un symbole républicain. Depuis une vingtaine d'années, certains New Yorkais d'origine française (mais pas seulement car de nombreux « Américains » jouent également à la pétanque)<sup>39</sup> disputent un concours avec beaucoup de ferveur à l'occasion du 14 juillet<sup>40</sup>. Le premier concours du *Bastille Day* fut organisé dans les années 1990 dans les rues de Manhattan par un restaurant qui s'appelait « Jacqueline » tenu par des Niçois, situé sur McDougal Street. En 1993, l'idée a été reprise par le restaurant « Provence » implanté dans le même quartier. En 2001, le concours s'est déplacé dans South Brooklyn sur Smith Street. Ce nouveau *Bastille Day* a été mis sur pied par un groupe de restaurateurs originaires du Midi de la France qui tiennent des établissements aux noms évocateurs chantant les charmes d'une France populaire : le « Bar-Tabac », « Robin des Bois », « Cercle Rouge ». Sponsorisé par Ricard<sup>41</sup>, Évian, la Région Provence-

39 L'introduction de la pétanque aux États-Unis en tant que sport de compétition structuré dans le cadre d'une fédération est lente et fastidieuse. Il n'y avait que 1456 joueurs licenciés en 2009 dans tous les USA. Néanmoins, les observations que j'ai conduites à New York en 2009 et 2012 montrent que la pétanque connaît un succès populaire croissant. Valérie Feschet, « Petanque in New York », *Voices, The Journal of New York Folklore*, New York Folklore Society, Spring-Summer 2011.

40 Valérie Feschet. « Les concours de pétanque du 14 juillet à New York », *Ethnologie française*, XLIII, 2013, 1, p. 121-133.

41 La politique publicitaire de Paul Ricard qui fut mise en œuvre au lendemain de la seconde guerre mondiale accompagnait largement les manifestations culturelles et sportives emblématiques de l'identité régionale (courses de vélo, tennis, courses nautiques, jeux taurins, concours de belotte, concours de pétanque...) En 1962, Paul Ricard fut l'initiateur aux côtés

Alpes-Côte d'Azur, Lillet, d'Artagnan, le champagne Taittinger. Ce *Bastille Day Tournament* est devenu au fil du temps un événement festif très attendu<sup>42</sup>.

Les moyens mis en œuvre par les organisateurs montrent leur motivation. Les rues sont barrées. La circulation est arrêtée. Des tonnes de sable sont déversées et réparties en un temps record sur les dix-huit terrains nécessaires. En un clin d'œil, une fête votive française avec sa buvette, les baby-foot, les stands de merguez, les odeurs de grillades, les crêpes (et l'orchestre de french cancan) apparaît dans l'infini de la rue rectiligne... Les joueurs réservent leur place des mois à l'avance car seules 80 triplettes sont admises. De 9 heures du matin à 22 heures, les équipes disputent âprement les trois parties éliminatoires devant une galerie passionnée. On compte plus d'une dizaine de milliers de visiteurs (12 000 selon la police en 2010) malgré la chaleur caniculaire du mois de juillet. Le style vestimentaire et comportemental rappelle à s'y méprendre des scènes pagnolesques au point qu'il est parfois possible de se demander si l'action se déroule à New York ou sur les rails du tramway de Marseille.



Fig. 3 : Bastille Day, Brooklyn, juillet 2010. Installation des terrains et banderole Ricard.  
Photo Valérie Feschet.

Dans son discours du 14 juillet 2010, Philippe Lalliot, consul général de France à New York, a remercié « toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire du 14 juillet l'un des grands événements festifs de New York », citant le tournoi de pétanque de Brooklyn qu'il honorera de sa présence. La pétanque fut officiellement installée dans ses fonctions représentatives de l'identité

du journal *La Marseillaise* du concours La Marseillaise à Pétanque. Jean Domenichino, Xavier Daumalin, Jean-Marie Guillon, *Paul Ricard et le vrai pastis de Marseille*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, p. 58-74. La pétanque est actuellement un des vaisseaux promotionnels principal de la marque Ricard pour la conquête du marché américain.

<sup>42</sup> Il fut dédoublé sur West Broadway en 2009 sous l'impulsion du restaurant Cercle Rouge. Cela dit, l'expérience n'a pas été renouvelée en raison des taxes municipales très élevées demandées pour Manhattan.

française à l'étranger et des valeurs républicaines. Chaque année, une guillotine récupérée par les organisateurs trône au milieu des terrains de jeu. Certains s'en amusent en se prenant en photo la tête sous la lame ; d'autres ne comprennent pas le sens de cet objet, le lien n'étant pas évident entre la pétanque et la « Prise de la Bastille ». Les Français, eux, savent qu'il n'y a pas de 14 juillet sans concours de pétanque. La pétanque s'est appropriée l'instant, l'histoire.



Fig. 4 : Bastille Day, 2010, Brooklyn.  
Photo Valérie Feschet.

Le fondateur de « La Boule New Yorkaise »<sup>43</sup>, Alfred Levitt (un artiste d'origine ukrainienne immigré à New York alors qu'il était enfant fuyant avec sa famille le pogrom de 1905) disait déjà dans les années 1930 que « ce jeu français de *piédanque* c'est la liberté, l'imagination, la fraternité et même la santé »<sup>44</sup>. En effet, chacun peut participer aux compétitions<sup>45</sup> quel que soit son niveau technique, son origine sociale, son sexe<sup>46</sup>, son âge ou son affiliation à un club. Il n'est pas nécessaire de posséder un équipement onéreux et d'avoir un corps d'athlète. Les hommes et les femmes peuvent jouer ensemble et y sont parfois formellement invités. Il n'y a pas d'argent à gagner, d'enrichissement personnel, pas de médiatisation (ou si peu par rapport aux autres sports)... Existe-t-il une meilleure métaphore des valeurs républicaines ?

43 « La Boule New Yorkaise » fut fondée en 1968 par Alfred Levitt. Le club a prospéré depuis et organise de multiples animations « pétanque » (initiation, concours internes, open) dans Manhattan. Depuis 2009, un deuxième club existe et porte le nom de « New York Petanque Club ». Les terrains de l'N.Y.P.C. se situent dans Brooklyn.

44 Martine Pilate, *La véritable histoire de la pétanque...*, op. cit., p. 111.

45 À l'exception des championnats nationaux et internationaux organisés par les fédérations pour lesquels les joueurs doivent être sélectionnés et licenciés.

46 Initialement essentiellement pratiquée par des hommes, la pétanque féminine connaît un succès croissant. En 2008, la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeu Provençal dénombrait 104 426 femmes licenciées, soit 18,37 % de l'effectif.



Fig. 5 : Santons boulistes. Atelier Fouque. Prototype datant des années 1980.  
Photo Valérie Feschet.

## La fête de la pétanque

À la marge des fêtes patronales au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, les jeux de boules provençaux sont devenus dans la deuxième moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle l'ossature même de la fête, son élément permanent. Renonçant à ses aspects techniques les plus complexes, le « petit jeu » s'est démocratisé. La pétanque et la fête sont devenues indissociables. Certaines rencontres se sont transformées en des événements festifs majeurs. La Marseillaise à pétanque (créée en 1962) a reçu 13 776 participants pour son édition 2009. Le Mondial de Millau (créé en 1982 dans l'Aveyron) a mis en scène en 2009 plus de 1 600 équipes. Ces grands événements internationaux, présentés comme des « kermesses de l'amitié », sont devenus l'expression même de « la fête de la pétanque ».

À cette tendance doivent être ajoutées d'autres types de fêtes privées, familiales, amicales ou corporatistes qui, depuis quelques décennies, mettent volontiers dans leur programme des « animations pétanques ». Certains établissements se sont développés autour de ce concept. Le *Trolley Bus* de Marseille, par exemple, une boîte de nuit installée dans les caves du quai de Rive Neuve dans les années 1990, met à la disposition de sa clientèle des terrains de pétanques souterrains sur lesquels des parties peuvent avoir lieu pendant que d'autres clients dansent, discutent, prennent un verre.

L'introduction très récente des santons boulistes dans les crèches provençales est une attestation supplémentaire des mutations en cours. Les joueurs de boules n'étaient pas jugés dignes, jusqu'à ces dernières années, de figurer dans les dioramas représentant la société traditionnelle à l'occasion de la naissance du Christ. Seuls les petits métiers artisanaux et quelques personnages représentatifs de la stratification sociale étaient évoqués.

Valérie Feschet

Interdits dans l'espace urbain, tout particulièrement durant les offices, les jeux de boules n'étaient pas jugés suffisamment sérieux et digne pour faire parti du décor représentant la Nativité. Des terrains vagues à la crèche provençale, la pétanque semble avoir reçu ses lettres de noblesse à travers les figurines d'argile. Une manière de rappeler aussi, sans doute, son ancrage régional face à ses nouvelles échappées.



Fig. 6 : Premier jours du concours La Marseillaise à Pétanque 209, Parc Chanot, Marseille.  
Photo Valérie Feschet.